

DUTHOO Alu Structure Protector

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation DUTHOO Alu Structure Protector
Nom chimique Cleaning Product
Type de produit Mélange
UFI : US50-10SP-Q003-5KD3

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Uniquement à usage professionnel
- Produit de lavage et de nettoyage

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-Duthoo Coating Concepts
Pluim 1
8550 Zwevegem Belgique
Téléphone : 0032 56 360774 Fax 0032 56 694760
Site web www.duthoo.eu
Eddy Crepeele : 0032 56 360774/0032 471 410802 eddy@duthoo.eu

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Aérosol 1	Aérosol - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics (CAS No.:)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence

DUTHOO Alu Structure Protector

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation régionale.

Phrases EUH

EUH208	Contient Orange, sweet, ext. (8028-48-6) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics	n°CAS : Numéro d'identification UE : N°CE : 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463258-33	>= 25 - < 50	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
White mineral oil (petroleum)	n°CAS : 8042-47-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 232-455-8 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487078-27	>= 25 - < 50	Asp. Tox. 1 - H304	Non applicable
Butane (<0,1% 1,3-Butadiène)	n°CAS : 106-97-8 Numéro d'identification UE : 601-004-00-0 N°CE : 203-448-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474691-32	>= 10 - < 25	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas (Liq.) - H280	Non applicable
Propane	n°CAS : 74-98-6 Numéro d'identification UE : 601-003-00-5 N°CE : 200-827-9 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486944-21	>= 10 - < 25	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas (Liq.) - H280	Non applicable
isobutane	n°CAS : 75-28-5 Numéro d'identification UE : 601-004-00-0 N°CE : 200-857-2	>= 2,5 - < 10	Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	Non applicable
Orange, sweet, ext.	n°CAS : 8028-48-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 232-433-8 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119493353-35	> 0,1 - < 1	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

DUTHOO Alu Structure Protector

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	<ul style="list-style-type: none">- Ne pas laisser la victime sans surveillance.- Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec la peau</u>	<ul style="list-style-type: none">- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	<ul style="list-style-type: none">- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
<u>En cas d'ingestion</u>	<ul style="list-style-type: none">- NE PAS faire vomir.- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	<ul style="list-style-type: none">- ABC-poudre- Dioxyde de carbone (CO2)- Mousse- Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	<ul style="list-style-type: none">- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	<ul style="list-style-type: none">- Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	<ul style="list-style-type: none">- Dioxyde de carbone (CO2)- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

DUTHOO Alu Structure Protector

<u>Pour les non-secouristes</u>	<ul style="list-style-type: none">- Assurer une aération suffisante.- Eloigner toute source d'ignition.- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
<u>Pour les secouristes</u>	<ul style="list-style-type: none">- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<u>Méthodes et matériel de confinement</u>	<ul style="list-style-type: none">- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	<ul style="list-style-type: none">- Ventiler la zone concernée.- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
<u>Techniques inappropriées</u>	<ul style="list-style-type: none">- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<u>Recommandation</u>	<ul style="list-style-type: none">- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.- Ne pas fumer pendant l'utilisation.- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	<ul style="list-style-type: none">- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur
- Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

DUTHOO Alu Structure Protector

White mineral oil (petroleum) (8042-47-5)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	40 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	160 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	35 mg/m ³	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme dermique	220 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	92 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	125 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	871 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	208 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	125 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
Orange, sweet, ext. (8028-48-6)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	4,44 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	31,1 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	7,78 mg/m ³	Consommateurs	Systemique
DNEL aigu dermique, court terme	0,186 mg/cm ²	Travailleurs	Local
DNEL aigu dermique, court terme	0,093 mg/cm ²	Consommateurs	Local
DNEL long terme dermique	8,89 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	4,44 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
PNEC eaux, eau douce	0,0054 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,00054 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	0,0058 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	1,3 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,13 mg/kg		
PNEC sol	0,261 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	2,1 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

- Gants de protection



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	gazeux	Aspect	Aérosol
Couleur	incolore	Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible		
pH	Aucune donnée disponible		

DUTHOO Alu Structure Protector

Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	0,701 kg/l
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	455,65 g/l
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation
- En cas d'échauffement: Risque d'un éclatement du récipient.

DUTHOO Alu Structure Protector

10.5 - Matières incompatibles

- éviter contact avec des autres produits chimiques

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone
- Monoxyde de carbone
- Oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

White mineral oil (petroleum) (8042-47-5)	
DL50 Orale (rat)	> 5000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	> 5 mg/l
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics ()	
DL50 Orale (rat)	> 5000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	> 5 mg/l
Orange, sweet, ext. (8028-48-6)	
DL50 Orale (rat)	> 5000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

DUTHOO Alu Structure Protector

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique -
Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

DUTHOO Alu Structure Protector

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1950
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	Non applicable
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	Non applicable
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1950
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1950

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	AÉROSOLS
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	AÉROSOLS
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

<u>ADR Classe(s) de danger pour le transport</u>	:	2
<u>ADR Code de classification:</u>	:	5F
<u>Pictogrammes</u>		



<u>Pictogrammes</u>		
<u>Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)</u>	:	2
<u>Pictogrammes</u>		



<u>Classe(s) de danger pour le transport (IATA)</u>	:	2
---	---	---

DUTHOO Alu Structure Protector

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage :
Groupe d'emballage (IMDG) :
Groupe d'emballage (IATA) :

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification : 5F
ADR Dispositions particulières : 190+327+344+625
ADR Quantité limitée (LQ) : 1L
Quantités exceptées ADR : E0
Instructions d'emballage ADR : P207 LP200
Dispositions spéciales d'emballage ADR : PP87 RR6 L2
Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP9
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :
Code-citerne ADR :
Dispositions spéciales citernes ADR :
Véhicule pour le transport en citerne :
ADR catégorie de transport : 2
ADR code de restriction en tunnel : D
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR : CV9 CV12
Dispositions spéciales - Colis : V14
Dispositions spéciales - Vrac :
Dispositions spéciales - Exploitation : S2
ADR Danger n° (code Kemler) :

DUTHOO Alu Structure Protector

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	63 190 277 327 344 381 959
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	E0
<u>Instructions d'emballage</u>	:	P207 LP200
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	PP87 L2
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	F-D, S-U
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie None SW1 SW22
<u>Séparation</u>	:	SG69
<u>Propriétés et observations</u>	:	

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E0
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Y203
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	30kg
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:	203
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	75kg
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	203
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	150kg
<u>Dispositions particulières</u>	:	A145 A167 A802
<u>Code ERG</u>	:	10L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	455,65 g/l

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

DUTHOO Alu Structure Protector

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	04/04/2024		

Textes des phrases réglementaires

Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Flam. Gas 1	Gaz inflammable. - Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Press. Gas	gaz sous pression
Press. Gas (Liq.)	Gaz liquéfié
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **